

Implantations industrielles sur le dunkerquois Au-delà des effets d'annonce, un vrai débat est nécessaire

Ce vendredi 12 Mai, lors de la visite d'Emmanuel Macron à Dunkerque, a été annoncée l'implantation de deux sites industriels (Prologium et XTC-Orano). Si le besoin d'une augmentation massive des investissements pour verdir l'économie est manifeste, un devoir de vigilance s'impose. Au-delà des effets d'annonce, Virage Energie entend montrer les implications tant pour le territoire dunkerquois qu'au-delà, que de tels projets impliquent.

Prioriser la sobriété face au tout technologique

La nécessaire décarbonation de l'économie implique de repenser les filières industrielles ainsi que le niveau de production attendu. Le levier technologique ne représente qu'une partie des efforts pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est impératif de s'interroger sur les modes de consommation les mieux adaptés à une production décarbonée, d'où la priorité à accorder à la sobriété.

Intégrée dans la plupart des modèles proposant une trajectoire de réduction des émissions à l'horizon 2050 (ADEME, Newawatt...), la sobriété postule une évolution des besoins via une baisse de la consommation, qui implique en retour une réduction des niveaux de production et de consommation de matière. En conséquence, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie industrielle où l'on produit ce que l'on consomme, non l'inverse.

Cette situation nécessite d'adopter une approche abordant l'ensemble des enjeux (climatiques, matières premières...). Cela a été le sens de notre contribution à [la concertation préalable du projet de décarbonation d'Arcelor Mittal sur son site de Dunkerque](#) et le sera dans ceux à venir, concernant notamment [le captage, transport et stockage de CO2 aboutissant sur le grand port maritime de Dunkerque](#)

Pas de pause sur les normes environnementales

L'ambition marquée d'une décarbonation de l'économie ne doit pas se faire au détriment des exigences environnementales. Les choix d'implantation et de configuration de sites industriels ne peuvent faire l'économie d'une évaluation approfondie permettant d'identifier les impacts tant individuels que cumulés de tout projet industriel, de l'aval à l'amont.

Notre attention sur ce point est d'autant plus de mise au regard de [l'avis de l'autorité environnementale, rendu publique également ce vendredi 11 Mai sur le projet d'extension du terminal à conteneurs porté par le grand Port Maritime de Dunkerque](#) invitant cet établissement public à revoir totalement sa copie, tant les écueils sur les impacts environnementaux sont criants.

Cette attention l'est aussi au regard de l'intention présidentielle de faire une "pause réglementaire européenne en matière de normes environnementales" ceux-là mêmes qui ont justement influé sur les entreprises à modifier leurs façons de faire. Le besoin de garde fous sur ces mutations du secteur industriel est notable pour ne pas reproduire les erreurs du passé notamment en terme de pollution et de gaspillage foncier.

Pour un Débat d'aménagement du territoire avec les citoyens

La succession d'annonces tant d'implantations que de mutations de sites industriels – ArcelorMittal à Dunkerque et Mardvck, H2V, Verkor... - ainsi que d'infrastructures associées – poste électrique, lignes THT, gazoducs, canalisation d'eau... - au cours des derniers mois pose la question de l'approche générale prise pour traiter des impacts de tels projets en matière d'aménagement du territoire.

Le traitement de ces sites industriels ont été déliées les unes des autres sans appréhender réellement les effets cumulatifs à court, moyen et long terme dans l'agglomération dunkerquoise et sans s'interroger de manière approfondie les impacts (transports, habitat, consommation foncier, approvisionnement de l'eau,...) sur les territoires environnants.

En conséquence, nous allons saisir la commission nationale du débat public ainsi que la Préfecture des Hauts de France sur la tenue d'un débat sur l'aménagement du territoire dunkerquois et au-delà pour remettre les citoyens au cœur des choix pour le devenir de leur environnement.

Paulo-Serge Lopes
Président de Virage Énergie

Virage Énergie

www.virage-energie.org - contact@virage-energie.org

Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) - 5 rue Jules de Vicq - 59 000 LILLE